

# CYCLO CLUB REMOIS

## 55<sup>ème</sup> Brevet Cyclo de la Montagne de Reims

### REGLEMENT

1 - Le **B.C.M.R** est ouvert à toute personne appartenant ou non à la Fédération Française de Cyclotourisme ( FFCT ) aux conditions suivantes:

- à être assuré personnellement et individuellement;
- à avoir rempli complètement un bulletin d'engagement;
- à avoir versé un droit d'inscription;
- à satisfaire aux conditions du paragraphe 2 ci-dessous.

2 - Le parcours de 155 km est interdit au moins de 18 ans.

Le parcours de 115 km est interdit au moins de 17 ans.

Le parcours de 90 km est interdit au moins de 16 ans.

Chaque mineur devra présenter un certificat médical ( moins de 3 mois ) de non contre indication à la pratique du cyclotourisme et être accompagné: par un représentant légal, ou un licencié FFCT ou un cadre fédéral, ou autre muni d'une autorisation parentale,

3 - Chaque participant est considéré comme étant en excursion personnelle. Il doit observer les règles du code de la route et la réglementation de la circulation (spécialement les feux rouges et les stops). Les routes ne sont pas gardées et sont ouvertes à la circulation.

4 - La responsabilité des organisateurs ne pourra être recherchée que dans le cadre du droit commun. Il est rappelé que, en vertu de la loi et de la jurisprudence:

- à la responsabilité pénale de l'organisateur ne peut être engagée que s'il intervient dans la réalisation de la faute ou s'il la provoque;
- à l'organisateur n'est civilement responsable que si la faute puise ses racines dans l'organisation elle-même..

5 - Le port du casque est fortement conseillé.

6 - Les voitures suiveuses sont déconseillées sur le parcours.

7 - Les participants recevront une carte de route qu'ils doivent faire tamponner au départ et à chaque contrôle fixe. L'absence d'un tampon-contrôle ou la perte de la carte entraînera l'élimination sans appel du participant.

8 - Les participants s'engagent à respecter, le code de la route, la propreté et le savoir vivre

9 -Le non-respect du règlement entraînera le refus de l'homologation sans remboursement du droit d'inscription.

10 - Les coupes et récompenses seront remises à partir de 17 h.

**CHAMPAGNE POUR TOUS A L'ARRIVEE**